



Remiremont le 31 décembre 2022

A PROPOS DE L'ACHARNEMENT MEDIATIQUE CONTRE L'HOPITAL DE REMIREMONT

Notre association lutte depuis 7 ans, pour maintenir un hôpital général à Remiremont avec maternité, chirurgie et médecine, proche des populations. Sans cet hôpital, beaucoup d'entre nous dans nos vallées de moyenne montagne, n'auraient souvent le choix qu'entre renoncement aux soins et perte de chance.

Or depuis 15 jours nous assistons à un déferlement médiatique à l'encontre de l'hôpital dont nous pensons légitimement qu'il ne sert pas les patients mais vise à enfoncer encore davantage le service public déjà bien affaibli par des dizaines d'année de choix politiques désastreux : tarification à l'activité, objectifs de dépenses annuelles largement en dessous des besoins, management importé des entreprises privés, et seulement orienté du point de vue financier vers la réduction de la dépense notamment de personnel etc...

Ademat-H respecte la douleur des familles endeuillées et estime qu'une information claire n'a pas été suffisamment apportée aux familles.

Ademat-H rappelle qu'il existe une Commission Des Usagers (CDU) dans chaque Hôpital. « *Sa principale mission est de veiller au respect des droits des usagers et de faciliter leurs démarches afin qu'ils puissent exprimer leurs difficultés.*

Elle examine au moins une fois par trimestre et chaque fois que nécessaire les réclamations adressées à l'hôpital par les usagers et le cas échéant, les informe sur les voies de conciliation et de recours. Elle peut, si elle le juge utile, rencontrer l'auteur d'une réclamation. Le représentant des usagers, membre de la commission des usagers peut accompagner l'utilisateur dans sa réclamation et s'il le souhaite pendant sa rencontre avec le médiateur. <https://solidarites-sante.gouv.fr/systeme-de-sante-et-medico-social/parcours-de-sante-vos-droits/recours-des-usagers/article/a-quoi-sert-la-commission-des-usagers-cdu>

ADEMAT-H: Association pour la Défense, le Maintien, et l'Amélioration de la Maternité et de l'hôpital de Remiremont

Siège social :1 place Ch Poncelet- 88200 Remiremont Adresse postale 60 route du droit 88 290 Thiéfosse

Association adhérente à la Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité

Agrément ministère de la solidarité et de la santé N°2017RN0146

www.ademat.org - defense.materniteremiremont@gmail.com - FB Ademat.H.Remiremont.Officiel

Tous les décès mis sur la place publique relèvent du secret médical et aucun observateur ne dispose des éléments objectifs pour juger. Aussi à qui sert cet acharnement médiatique au-delà de vendre du papier ou de faire monter l'audimat ? Pour sûr, ni à la population des Hautes Vosges, ni au service public hospitalier.

Avec notre comité médical, (voir fiche technique jointe) nous tenons à rappeler :

- que le risque zéro n'existe pas
- que dans tous les hôpitaux de France, il y a des décès par pancréatite aiguë
- que dans tous les hôpitaux de France, il y a des opérés pour fracture du col du fémur qui meurent parce qu'ils sont polypathologiques et âgés

Nous n'avons pas à interférer dans les affaires en cours d'instruction, même si la judiciarisation de notre société nous inquiète. L'émotion légitime des familles ne justifie pas l'exploitation médiatique qui en est faite, alimentée par le sens de la communication d'une avocate qui se fait une publicité gratuite.

L'Ademat-H est au service et à l'écoute des usagers.

Elle rappelle que des milliers de citoyens agissent dans notre pays pour que la santé ne devienne pas une marchandise et qu'il y ait un véritable droit à la santé pour tous et partout avec un hôpital général à moins de 30 mn, avec les moyens financiers et humains permettant de fonctionner correctement. Ils ne font pas la Une des médias...! Ces derniers ont pourtant contribué au soutien de la population au personnel de santé pendant la première vague de Covid.

Ne faisons ni le procès de l'hôpital qui sauve des vies, ni celui des personnels. Ils subissent les effets de politiques de santé qui n'ont comme priorité que de réduire les dépenses du service public et de favoriser le secteur privé qui aspire les moyens de la Sécurité Sociale financée par tous, pour rémunérer grassement quelques actionnaires, bien souvent des fonds de pension anglo saxons.

La presse peut-elle faire preuve d'indépendance pour aborder ces questions de santé publique sous cet angle ?

ADEMAT-H: Association pour la Défense, le Maintien, et l'Amélioration de la Maternité et de l'hôpital de Remiremont

Siège social :1 place Ch Poncelet- 88200 Remiremont Adresse postale 60 route du droit 88 290 Thiéfosse

Association adhérente à la Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité

Agrément ministère de la solidarité et de la santé N°2017RN0146

www.ademat.org - defense.maternitéremiremont@gmail.com - FB Ademat.H.Remiremont.Officiel

Fiche technique

Comité médical – Ademat-H:

Les fractures du col du fémur ont une mortalité à 5 mois de 16 % après 55 ans (source CNAM) donc là encore ça fait partie des issues malheureuses mais possibles et relativement fréquentes.

La mortalité est de 30% dans sa forme nécrotique et de 2 à 5% dans sa forme bénigne ; Les pancréatites aiguës nécrosantes ou nécroticohémorragiques représentent 10 à 25 % de toutes les formes de pancréatites aiguës. Elles se caractérisent par une mortalité et une morbidité élevée pour deux raisons essentielles : l'apparition d'un syndrome de défaillance multiviscérale et la surinfection de la nécrose.)

Quant aux fractures de côtes non diagnostiquées, c'est malheureux, mais ça ne change rien au traitement : des antalgiques.

Il est fréquent de ne pas voir des fractures de côtes sur les examens initiaux, le déplacement de la fracture ne survient que secondairement. De toute façon s'il n'y avait pas de lésions sous-jacentes de la plèvre ou du poumon (et il ne pouvait pas y en avoir puisqu'il n'y avait pas de déplacement) il n'y avait aucun traitement à envisager.